

## LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

COMMUNE DE  
SERIGNAN-  
DU-COMTAT

## Avis d'enquête publique

Portant sur le projet de modification n° 1  
du PLU de SERIGNAN-DU-COMTAT

Par arrêté N° 101-2.1 du 24 mai 2022 le Maire de SERIGNAN-DU-COMTAT (84830) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Cette modification du PLU a pour objets la modification du règlement des zones A et N, le repérage de bâtiments pouvant changer de destination en zone A et N, la délimitation de STECAL pour gérer des activités existantes ; ainsi que la mise à jour et la création d'emplacements réservés, quelques adaptations du règlement écrit, l'ouverture à l'urbanisation d'une zone AUF et une rectification du zonage entre zone UC et UE.

L'enquête est ouverte pour une durée de 19 jours, du 13 juin 2022 au 1<sup>er</sup> juillet 2022 inclus.

M. Nicolas GIBAUDAN, exerçant la profession d'ingénieur a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Le dossier d'enquête, dans sa version papier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles seront déposés et consultables, pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de SERIGNAN-DU-COMTAT aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

8 h 30 à 12 h, du lundi au vendredi inclus, de 13 h 30 à 17 h les lundis et jeudis, de 13 h 30 à 18 h les mercredis, de 13 h 30 à 16 h les vendredis.

Un poste informatique comportant la version numérique du dossier d'enquête sera mis à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie aux mêmes jours et heures. La version numérique du dossier d'enquête sera consultable, pendant toute la durée de l'enquête, à l'adresse suivante : [www.serignanducmtat.fr](http://www.serignanducmtat.fr)

Toutes observations, propositions et contre-propositions pourront être formulées et transmises, pendant la durée de l'enquête, selon les modalités suivantes :

- soit consignées dans le registre d'enquête mis à disposition du public en mairie, aux mêmes jours et heures,

- soit adressées par courrier au commissaire-enquêteur (à l'adresse suivante : mairie de SERIGNAN-DU-COMTAT - Hôtel de ville Place Gildas Ferrand - 84830 SERIGNAN-DU-COMTAT),

- soit adressées par courrier électronique au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : [enquetepublique@serignanducmtat.fr](mailto:enquetepublique@serignanducmtat.fr)

Les observations et propositions consignées dans le registre d'enquête ou adressées électronique seront consultables, en ligne à l'adresse suivante [www.serignanducmtat.fr](http://www.serignanducmtat.fr)

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, en mairie, les :

- lundi 13 juin 2022 de 9 h à 12h,

- mercredi 22 juin 2022 de 9 h à 12h,

- vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 de 14 h à 17 heures.

Il est précisé que le projet de modification du PLU n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale, conformément à la décision de l'autorité environnementale en date du 09/05/2022, suite à la demande d'examen au cas par cas. Les informations environnementales sont comprises dans la notice explicative figurant au dossier d'enquête publique. Ces informations sont donc consultables dans le dossier d'enquête, selon les modalités précisées ci-dessus.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront consultables à la mairie de SERIGNAN-DU-COMTAT aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site internet de la Mairie à l'adresse [www.serignanducmtat.fr](http://www.serignanducmtat.fr)

et à la préfecture de Vaucluse aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le dossier de modification pourra éventuellement être modifié et sera soumis au Conseil Municipal. Par délibération, le Conseil Municipal sera susceptible d'approuver la modification n° 1 du PLU de SERIGNAN-DU-COMTAT.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Monsieur le Maire ou à l'adjoint à l'urbanisme. La personne responsable du Projet est Monsieur le Maire.

309370100

## H2O FLUIDES ENERGIES

Par acte SSP du 01/06/2022 il a été constitué une SAS dénommée:

## H2O FLUIDES ENERGIES

**Sigle:** H2O F.E  
**Siège social:** 180 avenue du grand plantier 84270 VEDENE  
**Capital:** 100 €  
**Objet:** Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux  
**Président:** M. HERRERA Remy 180 avenue du grand plantier 84270 VEDENE  
**Directeur Général:** M. HADJAM Akim 21 rue abel gance 84100 ORANGE

**Transmission des actions:** Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.  
**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote:** Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
**Durée:** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AVIGNON

310944300

## Changements de dirigeants



**ACTHEMIS**  
Société d'avocats  
**SELARL D'AVOCATS**  
2 Porte de l'Europe - 14000  
CAEN

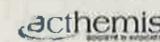
## 2L OPTIC

Société par actions simplifiée  
au capital de 200.000 €  
Siège social : AVIGNON (Vaucluse)  
Centre Commercial Les Jardins de Mistral  
330 Avenue Marcou de Langlade 452 103 377  
RCS AVIGNON

L'associée unique, par décisions du 31 mai 2022 a nommé Madame Charlotte SIMONET demeurant à ROGNONAS (Bouches-du Rhône) 46, Avenue de la Libération, en qualité de Présidente, à compter du même jour, en remplacement de Madame Laurence LEGER, démissionnaire.

311110000

## Changements de gérance



**ACTHEMIS**  
Société d'avocats  
**SELARL D'AVOCATS**  
2 Porte de l'Europe - 14000  
CAEN

## LE PONTET OPTIC

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 22.105,11 €  
Siège Social : LE PONTET (Vaucluse) Centre  
Commercial Auchan  
391 523 636 RCS AVIGNON

L'associée unique, par décisions du 31 mai 2022 a nommé Monsieur Aubin SIMONET demeurant à ROGNONAS (Bouches-du Rhône) 46, Avenue de la Libération, en qualité de Gérant, à compter du même jour, en remplacement de Monsieur Olivier, LEGER, démissionnaire.

31111700



Louis, bien entouré par ses parents, son parrain et sa marraine. Photo Le DL/Nadine MAUCUER

Samedi 11 juin, à 16 heures, en l'église Val Romigier, Louis Raspail, né le 1<sup>er</sup> avril 2020, est devenu un enfant de l'église en recevant le baptême par Bernard Dihl, ami de la famille et diacre permanent du diocèse de Nice. La marraine de Louis est Laurence Gueit, son parrain Alexandre Libat. Les parents sont Ludvine Libat et Thomas Raspail. La famille des parents et leurs amis étaient présents à cette cérémonie.

## VAUCLUSE

## Convois funèbres du lundi 13 juin

## ANSOIS

Roger Caste. Les obsèques auront lieu à 11 heures au cimetière d'Ansois, suivies de l'inhumation.

## APT

Jean-Claude Lamy. Cérémonie religieuse à 11 h 30 au funérarium d'Apt, suivie de la crémation à Manosque.

## AVIGNON

Monique Lionard. Cérémonie religieuse à 13 h 15 au crématorium d'Avignon, suivie de la

dispersion au jardin du souvenir. Ni fleurs, ni couronnes.

## CARPENTRAS/MONTEUX

Paul Pancin. Obsèques religieuses à 10 h 30 à la cathédrale Saint-Sifreïn, suivies de l'inhumation au cimetière de Monteux.

## CAVAILLON

Gilbert Silvestre. Obsèques civiles à 15 heures au crématorium d'Orange. Ni fleurs, ni plaques, des Dons en faveur de

l'ATIR (Association Traitement Insuffisance Rénale).

## TAILLES/PARIS/FONTENAY-LE-FLEURY

Robert Faillard. Obsèques civiles à 11 h 30 au crématorium d'Orange.

## VACQUEYRAS

Valérie Micciarelli née Tellène. Obsèques civiles à 10 heures au crématorium d'Orange.

CARNET  
DU JOUR

[reproduction interdite]

## DÉCÈS

## Althen-des-Paluds.

Les familles de

## Léonce CHARPIER

ont la douleur de vous faire part de son décès, survenu à l'âge de 85 ans.

Les obsèques civiles auront lieu mercredi 15 juin 2022, à 10 heures, au cimetière de Althen-des-Paluds.

Le corps repose à la Chambre funéraire d'Entraigues.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

995689638

## Le Dauphiné Libéré - Vaucluse Matin

Président : Philippe Carli  
Directeur Général, Directeur de la publication : Christophe Victor  
Directrice déléguée : Noëlle Besnard  
Rédacteur en chef : Guy Abonnenc

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ  
Capital : 24 769 520 €  
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945  
Siège social : 650 route de Valence 38913 Veurey Cedex  
Principal actionnaire : SIM 99,99%

Direction générale et Direction de la rédaction  
Centre de presse  
650 route de Valence 38913 Veurey Cedex  
Tél. 04 76 88 71 00  
Fax 04 76 85 80 20  
[ledauphine.com](http://ledauphine.com)  
Publicité: GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA  
Commission paritaire n° 04 26 C 83387  
ISSN : Le Dauphiné Libéré n° 0220-8261  
Vaucluse-Matin n° 0220-8253

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey  
Tirage moyen 247 410 exemplaires

Origine du papier : France.  
Taux de fibres recyclées : 83.5%.  
Eutrophisation : Ptot 0.01 Kg/tonne de papier.

Audience mesurée par :

AUDIPRESSE

